

Samedi 19 décembre 2009

Chemetoff se rebiffe



Maître d'oeuvre du projet île de Nantes pendant 9 ans, Alexandre Chemetoff conteste la façon dont il a été mis sur la touche.

Dans quelles conditions avez-vous appris que votre contrat ne serait pas renouvelé ?

« Début décembre, la Samoa (*) nous a notifié par courrier la résiliation, à nos torts, du contrat qui nous liait depuis le 1^{er} janvier 2001. On nous laisse finir les missions déjà engagées sur les espaces publics (aménagement des rives de Loire entre le Tripode et le Crapa, et entre l'école Louise-Michel et le pont Senghor), mais on met fin à tous les autres projets en cours. »

Quels sont ces torts qu'invoque la Samoa ?

« Je l'ignore. Mais sur le fond, on ne peut pas dire ça. Après tout ce qu'on a fait sur l'île, avec la Samoa d'ailleurs, ce n'est pas recevable, c'est incompréhensible. On peut formuler des critiques sur ceci ou cela, mais on ne peut pas dire qu'on a eu tort de faire tout ce qui a été fait pendant neuf ans. Je trouve ça incorrect, injuste et indigne. »

L'un de vos points de désaccord a porté sur le transfert du CHU sur l'île ?

« C'est un projet sur lequel nous avons travaillé dès le début, en y associant la Samoa, la Ville, les médecins, les chercheurs, etc., pour voir comment le CHU pouvait s'insérer au mieux sur l'île. Pas simplement sur le plan architectural mais dans son fonctionnement et dans sa relation avec la ville.

Et tout d'un coup, changement de stratégie. On nous a dit : l'hôpital, ça va être une grosse machine qu'on va mettre là et c'est comme ça. Mais non, ça ne peut pas être comme ça. »

Vous y avez vu une remise en cause de votre méthode de travail ?

« Avec ce projet, on est arrivé à la limite de l'exercice du plan-guide et de la démarche que l'on suivait depuis le début. Jusque-là, tout ce qui était décidé pour l'île était le fruit de discussions, d'ajustements, de compromis nécessaires. Et là, autour de la question de l'hôpital, et d'autres encore, j'ai senti qu'il y avait un virage. D'un seul coup, les choses sont devenues plus rigides, plus dogmatiques. »

Vous avez eu le sentiment de ne plus avoir votre mot à dire ?

« À ce moment-là, j'ai dit que le plan-guide était en grève. C'était symbolique, pour envoyer un message. Mais il n'a pas été entendu. On a préféré passer en force sur ce projet, j'ignore pourquoi. Mais moi, je ne suis pas là pour reporter sur des plans des décisions prises dans ces conditions. Avec mon équipe, on n'est pas de simples exécutants, mais des partenaires de l'aménagement urbain. »

Vous envisagez une action en justice ?

« Oui. Je ne sais pas encore sous quelle forme, mais je ne me laisserai pas faire. Si les choses s'étaient réglées normalement, de façon digne, je ne l'aurais pas fait. Mais là, ce n'est pas le cas. Je n'admets pas que la Samoa résilie le contrat qui nous liait à nos torts, juste pour se soustraire à ses obligations. On ne fait pas des coups comme ça. »

Après vous, qui va conduire le projet île de Nantes ?

« Je ne sais pas. Mais ce que je crains, c'est le retour à un urbanisme de la technostructure, qui ne crée pas les conditions d'une adhésion populaire à un projet, comme c'était le cas avec le plan-guide. Et cet urbanisme-là, je ne sais pas qui en veut, mais moi je le conteste. »

Propos recueillis par Xavier Boussion

(*) Société d'aménagement chargée de piloter le projet île de Nantes

Repères

Le projet île de Nantes

Lancé en 1999, il consiste à réaménager entièrement les 337 hectares de l'île pour y construire, sur vingt ans, 7 000 logements, 300 000 m² d'activités économiques et 150 000 m² d'équipements publics.